



Emballages DASRI
Les emballages partenaires
de votre santé



Rapport RSE

Boîtes mousse
Protégez vos produits pour
l'expédition

CARTOSPE
PACKAGING

2021

Are you looking
for me ?



Cartons
traditionnels
et e-commerce



Emballages Déchets
Spéciaux
Protétons l'environnement

Table des matières

I.	Présentation de Cartospé Packaging	3
II.	Informations clés	3
III.	Stratégie et organisation RSE	4
1.	Les ambitions RSE de Cartospé	4
2.	Matrice de matérialité	4
3.	Gouvernance et management de la RSE	5
4.	Dialogue avec les parties prenantes externes	6
IV.	Préservation des ressources et performance environnementale	7
1.	Des ressources renouvelables et un modèle d'économie circulaire	7
2.	Ecoconception	7
3.	Energie et émissions de gaz à effet de serre	8
4.	Eau	8
5.	Déchets	8
V.	Entreprise ancrée dans son territoire et accompagnement des nouveaux usages	9
1.	Ancrage territorial	9
2.	Produits et services adaptés aux exigences des clients	9
3.	Satisfaction client	10
4.	Ethique des affaires	10
VI.	Une entreprise engagée avec et pour ses collaborateurs	10
1.	Développement des compétences	10
2.	Partage des résultats	11
3.	Qualité de vie au travail	11
4.	Santé et sécurité au travail	12
5.	Dialogue social	12
6.	Diversité	12

I. Présentation de Cartospé Packaging

Transformateur de cartonnages traditionnels et spéciaux, Cartospé est une société indépendante et innovante.

Convaincus que les évolutions industrielles et économiques sont des facteurs de développement, nous nous devons d'être créatif et compétitif.

Ceci nous impose d'avoir un service sans faille, avec des produits d'un niveau de qualité adapté, pour satisfaire aux impératifs du marché.

Nous bâtissons notre réussite sur des politiques industrielles et commerciales dynamiques et basées sur la continuité avec des principes simples mais indispensables :

- Écoute, intégration et respect des demandes et exigences de nos clients, service, délai, qualité
- Approche globale du marché à l'aide d'une structure souple et efficace
- Créativité et solutions innovantes
- Offre d'une politique de service : logistique et stocks avancés ou dédiés
- Professionnalisme reconnu : Plan Assurance Qualité
- Maîtrise et amélioration de l'impact environnemental des activités
- Acteur engagé et responsable

La confiance que nous témoignent nos clients nous permet d'assurer notre croissance et de les accompagner dans leur développement.

II. Informations clés



III. Stratégie et organisation RSE

1. Les ambitions RSE de Cartospé

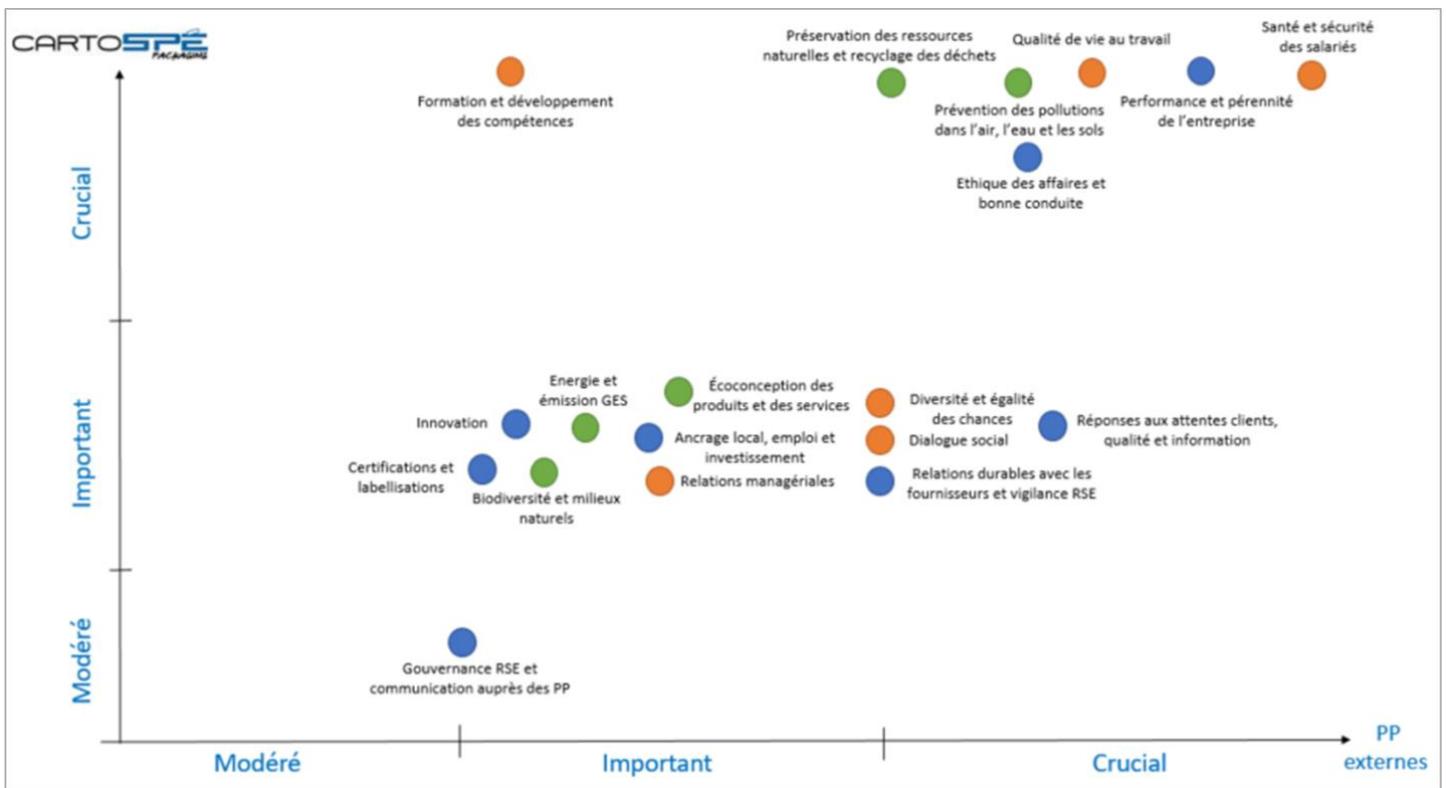
Engagée dans une démarche RSE, Cartospé a établi une politique RSE et a pour ambition de la déployer au travers de ses activités. L'ensemble de ses parties prenantes bénéficieront de la création de valeur apportée par ses engagements en faveur d'un développement durable.

La stratégie RSE de Cartospé est assortie d'engagements ambitieux articulés autour d'enjeux clés :

- Préserver les ressources naturelles
- Contribuer au développement de son territoire
- Favoriser la diversité et le développement professionnel
- Assurer des conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des salariés

2. Matrice de matérialité

19 enjeux, couvrant les aspects environnementaux, sociaux, sociétaux, économiques, de droits humains et de gouvernance ont été soumis à l'analyse des principales parties prenantes de Cartospé. L'ensemble des retours ont été compilés et analysés pour constituer cette matrice de matérialité des enjeux de développement durable.



- Enjeux écono. & sociétaux
- Enjeux environnementaux
- Enjeux sociaux

L'ensemble des enjeux de la matrice est couvert par la politique RSE de Cartospé.

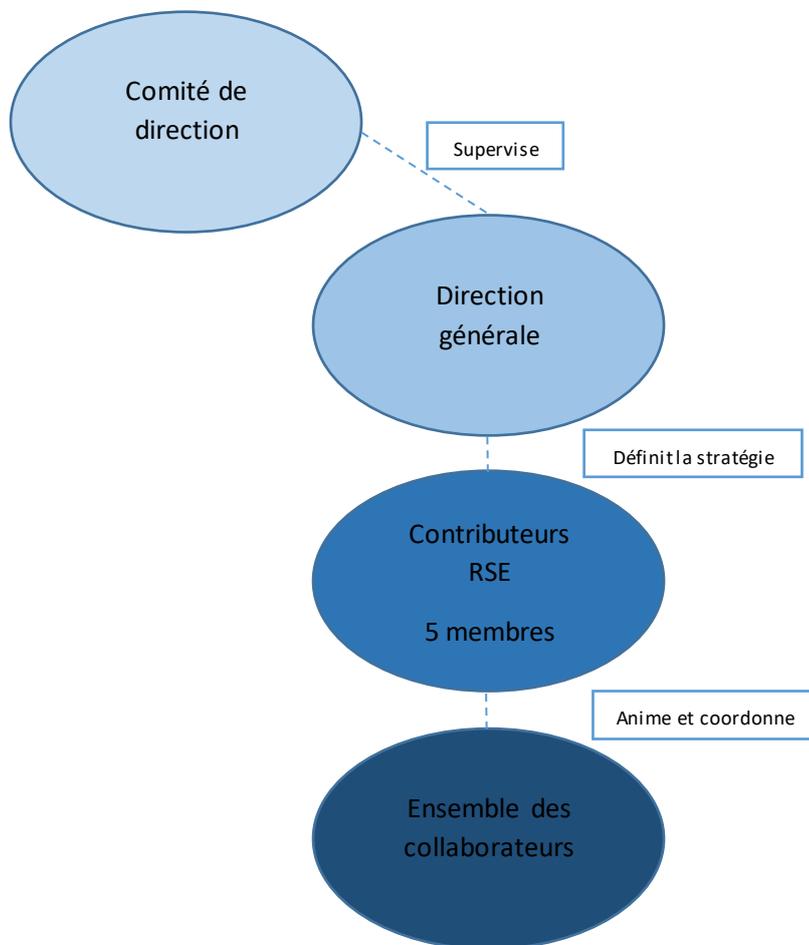
6 enjeux clés retenus feront l'objet d'une attention particulière et d'un niveau d'ambition élevé dans le cadre de la définition des engagements de Cartospé :

- Santé et sécurité des salariés
- Performance et pérennité de l'entreprise
- Qualité de vie au travail
- Prévention des pollutions dans l'air, l'eau et les sols
- Ethique des affaires et bonne conduite
- Préservation des ressources naturelles et recyclage des déchets

Ces enjeux ont été identifiés durant l'année 2021 et ont été par la suite intégrés à la politique RSE de Cartospé créée en 2022. Ils sont déclinés sous forme d'objectifs quantitatifs, dont le but est de les atteindre à moyen et à long terme.

3. Gouvernance et management de la RSE

Organisation RSE de Cartospé :



4. Dialogue avec les parties prenantes externes

Cartospé dialogue de manière régulière avec ses parties prenantes. Elle a identifié 6 catégories de parties prenantes du fait de leur niveau d'influence et de leur impact sur la politique RSE de Cartospé et sur son activité. Le tableau ci-dessous synthétise les principales parties prenantes par catégorie :

Typologie des parties prenantes	Principales parties prenantes identifiées par typologie
<p>INTERNES <i>Individus ou organisations, rémunérées ou bénévoles, participant au fonctionnement de l'organisation ou en détenant une partie</i></p>	Salariés
	Actionnaires
	Comité social et économique (CSE)
	Direction
<p>PARTENAIRES D'AFFAIRES <i>Individus ou organisations ayant des relations régulières, financières ou de prescription avec l'Organisation</i></p>	Fournisseurs cartons
	Fournisseurs sacs plastiques
	Autres fournisseurs (mousse, ouate, production, énergie, véhicules, consommables)
	Clients récurrents
	Clients ponctuels
	Transporteurs (sous-traitants)
<p>PARTENAIRES ET SUPPORTS METIERS <i>Individus ou organisations pouvant aider ponctuellement l'Organisation dans ses activités ou pour l'atteinte de ses objectifs</i></p>	Intervenant en prévention des risques professionnels
	Prestataires de maintenance
	Prestataires certification : FSC et Plan Assurance Qualité
	Prestataires contrôles périodiques
	Prestataire réseaux et téléphonie
	Prestataire logiciel (exemple : Entreprise Ressource Planning (ERP))
	Prestataire autres logiciels
	Commissaires aux comptes
	Assureurs
Opérateurs de Compétences	
<p>INSTITUTIONS PUBLIQUES NATIONALES <i>Organisations émanant de l'Etat et ayant ou pouvant potentiellement avoir des relations avec l'Organisation</i></p>	Administration fiscale
	Région Hauts-de-France
	Caisse Régionale d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
	Inspection du Travail
	Agence de la Transition écologique (ADEME)
<p>PARTIES PRENANTES TERRITORIALES PUBLIQUES ET PRIVEES <i>Individus ou organisations pouvant être liés à l'Organisation du fait de leur présence sur le territoire</i></p>	Mairie
	Communauté de Communes
	Université de Technologie de Compiègne
	Proch'Emploi / Agences Intérim
<p>ASSOCIATIONS ET AUTRES <i>Individus ou organisations n'apparaissant pas dans les autres colonnes</i></p>	Festival des forêts
	Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT)
	Salon professionnel
	Association Entreprise et cité, Avocat

IV. Préservation des ressources et performance environnementale

1. Des ressources renouvelables et un modèle d'économie circulaire

Transformateur de carton ondulé, Cartospé propose des produits fabriqués à partir de fibres de cellulose issues, pour une grande partie, du recyclage des papiers et cartons (environ 88% des fibres en France*) et une autre partie provenant de forêts gérées durablement.

Cartospé s'inscrit, en tant qu'industriel du carton, dans le modèle de l'économie circulaire. Le principe étant de réduire les quantités de ressources naturelles extraites et de créer le maximum de boucles d'utilisation des matières afin d'allonger leur durée de vie et de réduire leur impact environnemental.

En effet, le carton ondulé est un matériau issu d'une matière première biosourcée renouvelable et dont la fibre de cellulose est réutilisable 8 fois en moyenne. En France, 92% de nos emballages sont recyclés et transformés en nouveaux emballages*. (Source* : Fédération Carton Ondulé de France)

Depuis 2019, Cartospé est certifiée FSC et peut vérifier la traçabilité de la matière première utilisée dans la fabrication de ses produits. A travers cette démarche, Cartospé s'assure que les fibres de cellulose neuves injectées dans la production des cartons, pour maintenir les caractéristiques techniques du matériau, sont issues de forêts gérées de façon durable.

Le protocole associé à la certification FSC prend en compte de multiples parties prenantes et répond à la fois aux contraintes de gestion et aux exigences sociales et environnementales :

- **Dimension social et sociétale** : préserver ou accroître le bien-être social et économique des travailleurs ; maintenir ou améliorer le bien-être social et économique, à long terme des communautés locales... ;
- **Dimension environnementale de la forêt** : préserver la biodiversité et capter de plus en plus de carbone ; rédiger, appliquer et mettre à jour un document de gestion... ;
- **Dimension économique** : encourager l'utilisation efficace des multiples produits et services de la forêt pour en garantir la viabilité économique ainsi qu'une large variété de prestations environnementales et sociales... .

De l'approvisionnement de la matière première au recyclage des emballages cartons, Cartospé tend à réduire l'impact environnemental de ses produits tout au long de leur cycle de vie.

2. Ecoconception

Chaque emballage produit par Cartospé fait l'objet de choix techniques décidés par le bureau d'études depuis la transformation du matériau de base pour arriver à un produit fini, un emballage « neuf », apte à transporter, protéger et présenter le produit qu'il contient.

En plus de répondre aux spécifications techniques, industrielles et marketing prédéfinies dans le cahier des charges, Cartospé s'attache systématiquement à réduire la quantité de matière utilisée, qu'il s'agisse de la forme ou de l'épaisseur. Dès que cela est possible Cartospé a recourt à du carton avec une part de fibres recyclées plus importante.

De la même manière que pour l'utilisation des matières premières, l'impression est étudiée afin de réduire au maximum la consommation d'encre tout en répondant au cahier des charges défini par les clients. Cartospé utilise dans son procédé d'impression des encres à l'eau.

Le bureau d'études interne prend en compte différents critères dans le développement des prototypes afin d'avoir des produits finaux éco-conçus respectant les exigences techniques demandées. Par exemple pour la face intérieure du packaging, il peut être choisi d'utiliser des papiers avec un taux de

fibres recyclées élevé plutôt que des fibres plus nobles utilisées sur la face extérieure. Le gain de matière est réalisé sur différents éléments du carton ondulé : le nombre de cannelures (simple, double, ...), les profilés, les zones de découpe, etc.

Pour les systèmes de calage de certaines gammes d'emballages, Cartospé a remplacé l'utilisation de mousse polyuréthane par l'utilisation de ouate PET issue du recyclage des bouteilles plastiques.

Dès la conception de l'emballage, l'optimisation du transport est réfléchi : les modèles sont travaillés afin d'obtenir un conditionnement qui augmente le nombre de produits finis par palette, tout en garantissant la protection des produits et la résistance à d'éventuelles chutes.

La validation des emballages peut être réalisée par l'envoi d'une modélisation 3D au client, permettant de valider la commande sans produire et envoyer de prototypes.

3. Energie et émissions de gaz à effet de serre

Cartospé a pour objectif de maîtriser et de réduire ses consommations énergétiques associées à l'atelier de production et aux bureaux. Actuellement, le site utilise en source d'énergie de l'électricité pour l'ensemble de ses besoins, sauf pour le chauffage des locaux qui utilise du gaz naturel.

Pour mener une démarche de transition énergétique, Cartospé analyse les consommations énergétiques du site par la mise en place d'un suivi mensuel des consommations, la répartition des consommations par poste, et la création d'indicateurs de performance. Par exemple : kWh totaux / Heure travaillée, kWh électricité / m² transformé, kWh PCS gaz / m² transformé.

Le suivi et l'analyse de ses données permettent à Cartospé de prioriser des actions de réduction des consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre. Exemple d'actions : planning de production optimisé, gestion du chauffage, relamping LED (sur cette thématique, la part des surfaces couverte par un éclairage LED est passé de 2% à 89% entre 2020 et 2021). Les objectifs sont tout d'abord de viser la sobriété et l'efficacité énergétique, étant donné que « la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ».

Afin de conserver la performance énergétique de son outil de production, Cartospé veille à l'entretien optimal de ses machines et équipements. Aussi la logistique est raisonnée : les livraisons clients se font par camions complets ou par lots au sein d'autres chargements, réduisant ainsi le bilan carbone du transport des emballages finis.

En 2021 la consommation d'électricité de Cartospé a baissé de 11% par rapport à 2020. Cette diminution se justifie par le relamping LED complet de la structure. La consommation de gaz a quant à elle augmenté de 8% entre 2020 et 2021 : ce qui peut s'expliquer par des besoins de chauffage plus importants.

4. Eau

La consommation d'eau de Cartospé a augmenté de 5% entre 2020 et 2021 passant de respectivement de 318m³ à 334m³. Cette légère augmentation intervient alors que le nombre d'heure total travaillé a augmenté, tout comme la production. Par ailleurs, deux relèves annuelles du compteur sont réalisées afin de prévenir d'éventuelles fuites dans le réseau.

5. Déchets

Cartospé identifie les sources de production de déchets liées à son activité, définit pour chacune un plan d'action et pilote leur mode de traitement : valorisation matière, énergétique dès que possible.

La part de déchets recyclés (matière) ou valorisés énergétiquement atteint 92% en 2021, ce qui représente une augmentation de 2% par rapport à 2020. Cela s'explique par un tri à la source et la valorisation matière des déchets plastiques d'activité. L'ensemble des déchets papiers/cartons issus de la production et des bureaux sont triés pour un recyclage matière.

Les objectifs de Cartospé sont en priorité de réduire, réutiliser, recycler et valoriser les déchets tout au long de la chaîne de valeur.

Pour les déchets dangereux de l'activité, une démarche de prévention des risques chimiques et des pollutions accidentelles est menée sur le site (informations, formations, affichages, rétentions).

Concernant les palettes bois utilisées pour le conditionnement et le transport des produits finis : un système de rotation a été mis en place, et les palettes sont réemployées plusieurs fois. Les palettes cassées quant à elles sont séparées pour être réparées par une société locale, qui les remet en état et permet de leur donner une seconde vie.

En plus des principes de réduction à la source et de valorisation des déchets, Cartospé souhaite respecter le principe de proximité du traitement des déchets générés par son activité.

V. Entreprise ancrée dans son territoire et accompagnement des nouveaux usages

1. Ancrage territorial

L'ensemble de la production de Cartospé est réalisé à Attichy, ville d'environ 2 000 habitants située dans la communauté de commune de Compiègne (Oise). Ainsi l'entreprise contribue directement à l'emploi local.

Cartospé soutient des événements locaux tel que le Festival des Forêts réunissant musique, nature et patrimoine.

Pour renforcer ses liens avec son territoire, Cartospé a collaboré en 2021 avec l'Université de technologie de Compiègne (établissement public d'enseignement supérieur et de recherche situé à Compiègne) sur différents projets. De plus, Cartospé a investi financièrement dans la vie du Centre de Secours d'Attichy, toujours dans un cadre de renforcement des liens avec son territoire.

2. Produits et services adaptés aux exigences des clients

Dans le cadre de son activité Cartospé s'assure d'apporter satisfaction à sa clientèle, en proposant des produits adaptés à leurs demandes. Dans cette optique, l'entreprise s'engage à fournir des emballages de qualité, robustes et respectueux de l'environnement, au travers d'un plan d'assurance qualité et la présence du label FSC.

Au vu de la situation actuelle, liée à la crise COVID et aux activités quotidiennes, Cartospé permet aux établissements de santé d'assurer une meilleure gestion de leurs déchets à risque infectieux, grâce à leur production d'emballages DASRI, dédiés à ce type d'organisations.

Afin d'assurer une expérience optimum de l'utilisation de ses produits, Cartospé mise sur le déploiement du numérique au service des clients au travers d'un guide de montage des emballages en vidéo ; montage 3D; dématérialisation de facture, etc.

S'ajoutant à cela, l'entreprise a revu son site internet en 2020 afin d'en faciliter l'accessibilité et de transmettre toutes les informations recherchées par les clients.

De plus, la ligne de conduite de Cartospé se traduit dans ses produits innovants et l'utilisation de matériaux recyclés (matière carton, remplacement de certains emballages à base de mousse de polyuréthane par de la ouate PET recyclée), tout cela dans une idéologie « Gamme verte ».

3. Satisfaction client

Cartospé entretient des relations de confiance avec ses clients dans l'objectif d'atteindre une meilleure satisfaction client. Cette satisfaction client est mesurée annuellement sur différents critères tels que l'efficacité du bureau d'études, la qualité des produits / du service commercial / de la livraison.

Cette enquête menée auprès de plus de 60 clients en 2021 permet à l'entreprise d'améliorer ses produits et ses services grâce à l'identification d'axes d'améliorations. Les forces de Cartospé sont aussi mises en lumière par ses enquêtes.

Ainsi en combinant les 9 critères de l'enquête, 59% des clients s'avèrent très satisfaits des prestations de Cartospé et 38% sont satisfaits.

Lors des enquêtes de satisfaction client, des critères RSE ont été déployés à travers le questionnaire. L'objectif étant de faire connaître aux clients la politique RSE de Cartospé et aussi de recueillir leurs avis et leurs attentes sur celle-ci.

4. Ethique des affaires

La maîtrise des enjeux réglementaires, de responsabilité et de réputation relatifs à l'éthique des affaires est fondamentale pour Cartospé et ses parties prenantes. Cartospé s'engage à adopter dans toutes ses actions un comportement respectueux des principes d'éthique. La charte éthique de Cartospé s'articule autour des principes tels que : le respect des droits fondamentaux des salariés et des partenaires sociaux, le respect des engagements, le respect des lois et des conventions internationales, la protection de l'environnement ou encore la lutte contre la corruption.

Cartospé s'est ainsi engagée de manière volontariste à se conformer à ces règles de bonne conduite. L'ensemble des salariés sont sensibilisés à cette charte éthique et l'ont signés.

Cartospé s'engage à respecter le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) lors de la collecte et du traitement de données à caractère personnel effectués dans le cadre de son activité. Cartospé s'attache notamment à collecter les données à caractère personnel adéquates, pertinentes, nécessaires pour des finalités déterminées et explicites, et à garantir la sécurité et la confidentialité des données.

VI. Une entreprise engagée avec et pour ses collaborateurs

1. Développement des compétences

Afin d'accompagner les aspirations de ses salariés, Cartospé leur propose des formations leur permettant de développer leurs compétences et de gagner en agilité.

Les effectifs de Cartospé sont composés d'un peu plus de 10% de cadre et de 90% d'employés. Le taux de Turnover a augmenté de 9% entre 2020 et 2021. Cette augmentation s'explique par le départ de deux salariés au courant de l'année. L'ensemble des collaborateurs restant dispose d'un Contrat à Durée Indéterminé.

Cette très faible augmentation, en comparaison aux années précédentes, s'explique par la mise en place de mesures adéquates à différents niveaux :

- Amélioration du recrutement et meilleure intégration du personnel
- Amélioration de l'environnement de travail avec notamment la mise en place de la rotation de certains postes de travail
- Personnel davantage formé et plus polyvalent ce qui permet d'accroître la motivation des salariés

En conservant ses collaborateurs Cartospé pourra ainsi mieux faire usage de leurs compétences et de leurs expériences et par conséquent améliorer sa compétitivité.

Cartospé fait du développement des compétences des collaborateurs un élément clé de sa réussite.

100 % des collaborateurs ont suivi au moins une formation en 2021, soit 56% en plus par rapport à 2020. 175,25 heures ont été consacrées à la formation en 2021 contre 116,5 heures en 2020.

La collecte des besoins en formation est réalisée grâce à différentes sources d'information : les besoins individuels sont identifiés lors des entretiens professionnels et les besoins collectifs sont identifiés par la direction. Ils sont ensuite analysés et priorisés.

Cartospé favorise également la mobilité interne en formant ses collaborateurs travaillant sur les outils de production sur plusieurs postes.

En 2021, 70% des heures de formation ont été consacrées à la santé sécurité au travail. En 2021 Cartospé a également déployé des actions de formation/sensibilisation à la RSE auprès de 100% de ses salariés.

Aussi, Cartospé adhère à un groupement d'employeur permettant de former et de bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée sur son territoire. Le groupement d'employeur permet à Cartospé de bénéficier d'aide ou de conseils en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines (appui au recrutement, organisation du travail, GPEC...). Pour le salarié, le groupement d'employeur lui permet d'enrichir son parcours professionnel, les différentes expériences et la confrontation à des environnements de travail diversifiés favorise l'acquisition de compétences transversales et donc transférables.

2. Partage des résultats

La rémunération variable des collaborateurs permet de reconnaître la participation individuelle et collective dans l'atteinte des objectifs. Dans ce sens 76% des collaborateurs ont perçu une rémunération variable en 2021. Cette rémunération variable intègre des enjeux liés à la RSE et notamment des critères liés à la santé et à la sécurité au travail.

3. Qualité de vie au travail

Dans une optique de bien-être au travail, Cartospé s'engage dans la mise en place de conditions de travail agréables pour l'ensemble des collaborateurs. Cet engagement s'illustre par la participation de la Direction sur les questions concernant ce sujet, qui sont abordés lors des réunions CSE, ainsi que par le suivi de sujets spécifiques à la qualité de vie au travail tel que :

- La prise en compte de la qualité de vie au travail dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)
- La mise à disposition de locaux et matériels assurant de bonnes conditions de travail
- L'entretien d'un dialogue social entre tous les collaborateurs

Ces différentes actions sont suivies et assurées de manière constante par la Direction, qui met un point d'honneur sur l'importance que cela représente pour le bon déroulement des activités de Cartospé.

4. Santé et sécurité au travail

Au sein de Cartospé, la Direction s'assure de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de l'ensemble des collaborateurs. Pour atteindre cet objectif, des actions sont mises en place, notamment le suivi des indicateurs suivants :

- Le nombre d'heures annuelles liées aux formations sécurité et RSE. En 2021, 70% des heures de formation ont été consacrées à la santé sécurité au travail.
- Le suivi du taux d'absentéisme lié aux activités de l'entreprise (trajet, maladie, accident...) : passage d'un taux de 5% en 2020 à 4% en 2021.
- Le suivi du nombre d'accidents (graves, mortels, bénins) et des maladies professionnelles, affiliés à des taux de fréquence (65,21 en 2021 contre 0 en 2020) et de gravité (2,37 en 2021 contre 0 en 2020) s'expliquant par la survenue de 5 accidents en 2021 contre 0 en 2020.

En conséquence, Cartospé s'engage à mener des actions pour réduire ses indicateurs concernant les accidents liés à l'activité, en renforçant leur implication dans la gestion et l'évaluation des risques professionnels.

Une étude des risques de l'entreprise est réalisée par le biais du DUER, qui est tenu à jour et qui demeure à disposition de tout collaborateur qui souhaite en prendre connaissance. La gestion de la pandémie liée au COVID 19 y est également intégrée et Cartospé s'engage à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour palier à cet événement.

5. Dialogue social

Cartospé garantit à l'ensemble de ses collaborateurs le respect des obligations du droit social français et des conventions de l'OIT (Organisation internationale du travail) concernant la liberté d'association, le droit à la négociation collective, ainsi que la lutte contre le travail forcé ou obligatoire, ou encore le travail des enfants. Par ailleurs, 100% des salariés de Cartospé sont couverts par une convention collective permettant de traiter les points suivants :

- Conditions d'emploi
- Formation professionnelle
- Conditions de travail
- Garanties sociales des salariés

Cartospé a entretenu le dialogue social en mobilisant le CSE 6 fois au courant de l'année 2021 (moins 33% de réunions tenues par rapport à 2020). L'entreprise s'engage à impliquer plus fréquemment le CSE sur 2022.

6. Diversité

La diversité est un levier de cohésion sociale et de performance pour l'entreprise. Dans ce contexte, Cartospé vise à offrir à tous un environnement de travail inclusif.

85% de l'effectif de Cartospé est composé de collaborateurs âgés de 26 à 55 ans. Les jeunes de moins de 26 ans représentent 8% de l'effectif. Afin de développer l'aspect intergénérationnel, Cartospé a pour ambition de proposer des stages/alternances pour motiver et attirer les jeunes.

Cartospé a intégré l'égalité hommes/ femmes dans sa politique et assure un suivi de la parité. La parité consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, occasions de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités. En 2021 les femmes représentent 41% de l'effectif de Cartospé. Les postes de manager sont occupés à 20% par des femmes.

Consciente de sa responsabilité sociale, Cartospé porte une attention particulière à l'intégration professionnelle de travailleurs handicapés notamment en collaborant avec des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et en participant directement à l'emploi de personnes handicapées. En 2021, 2 collaborateurs bénéficient d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, soit 6 % de l'effectif.

En 2021 Cartospé a fait appel à des ESAT pour que des personnes en situation de handicap puissent aider l'entreprise à réaliser certaines tâches associées à la production. Cette approche a permis d'aider les travailleurs handicapés mentaux et moteurs à intégrer le monde professionnel. Aussi, un employé en situation de handicap est également mis à disposition par un ESAT.